

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## PlasmaCAL custom calibration standard for ICP-AES and ICP-MS

Révision: 25.08.2023

Code du produit: AC18.08669

Page 1 de 12

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

PlasmaCAL custom calibration standard for ICP-AES and ICP-MS

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisation de la substance/du mélange

Réactifs et produits chimiques de laboratoire

À des fins de laboratoire et d'analyse uniquement.

##### Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: AnalytiChem Services, Unipessoal, Lda

Rue: Rua de Júlio Dinis 676 7º

Lieu: P-4050-320 Porto

Téléphone: +351 226002917

E-mail: info@analytichem.com

Interlocuteur: SDS service department

E-mail: SDS@analytichem.com

Internet: www.analytichem.com

Service responsable: SDS service department

##### Renseignements concernant le fabricant/fournisseur

Société: AnalytiChem Canada Inc.

Québec, CANADA

Rue: 21800 Clark Graham Ave

Lieu: CDN-H9X 4B6 Baie-D'Urfé

Téléphone: +1 (800) 361-6820

Téléfax: +1 (800) 253-5549

E-mail: info@analytichem.com

Interlocuteur: SDS service department

E-mail: SDS@analytichem.com

Internet: www.analytichem.com

Service responsable: AnalytiChem:

EU-Belgium: AnalytiChem Belgium, Industriezone "De Arend" 2, 8210 Zedelgem, Belgium, +32 50 28 83 20

EU-Germany: AnalytiChem Germany, Stempelstrasse 6, 47167 Duisburg, Germany, +49 203 51 94 – 200

EU-Netherlands: AnalytiChem Netherlands, Communicatieweg 7, 3641 SG Mijdrecht, The Netherlands, +31 297 286848

UK: AnalytiChem UK, Unit 7 Launton Business Center, Murdock Road, Bicester, OX26 4XB, England, +44 1869 355 500

USA: AnalytiChem USA, 227 China Road, Winslow, Maine, 04901, United States, +1 800-244-8378

Canada: AnalytiChem Canada, 21800 Clark Graham Avenue, Baie d'Urfe, H9X 4B6, Canada, +1 514-457-0701

Australia: ORE Research &amp; Exploration Pty Ltd, 37A Hosie Street, Bayswater North, 3153, Australia, +61 3 9729 0333

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

+33(0)145425959

+33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.)

/ +33 9 75 18 14 07 (CHEMTREC)

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### PlasmaCAL custom calibration standard for ICP-AES and ICP-MS

Révision: 25.08.2023

Code du produit: AC18.08669

Page 2 de 12

#### Information supplémentaire

Ce produit est un mélange. Numero d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

Met. Corr. 1; H290

Skin Corr. 1B; H314

Eye Dam. 1; H318

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

##### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

acide nitrique

##### Mention

Danger

##### d'avertissement:

##### Pictogrammes:



##### Mentions de danger

H290

Peut être corrosif pour les métaux.

H314

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

EUH071

Corrosif pour les voies respiratoires.

##### Conseils de prudence

P260

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

#### 2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Caractérisation chimique

Mélanges en solution aqueuse

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## PlasmaCAL custom calibration standard for ICP-AES and ICP-MS

Révision: 25.08.2023

Code du produit: AC18.08669

Page 3 de 12

### Composants pertinents

| N° CAS    | Substance                                                                                          |              |                  | Quantité   |
|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|------------------|------------|
|           | N° CE                                                                                              | N° Index     | N° REACH         |            |
|           | Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)                                                       |              |                  |            |
| 7697-37-2 | acide nitrique                                                                                     |              |                  | 5 - < 10 % |
|           | 231-714-2                                                                                          | 007-030-00-3 | 01-2119487297-23 |            |
|           | Ox. Liq. 3, Met. Corr. 1, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1A, Eye Dam. 1; H272 H290 H331 H314 H318 EUH071 |              |                  |            |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| N° CAS    | N° CE     | Substance                                                                                                                               | Quantité   |
|-----------|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
|           |           | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA                                                                                |            |
| 7697-37-2 | 231-714-2 | acide nitrique                                                                                                                          | 5 - < 10 % |
|           |           | par inhalation: ATE 2,65 mg/l (vapeurs) Ox. Liq. 3; H272: >= 65 - 100 Skin Corr. 1A; H314: >= 20 - 100 Skin Corr. 1B; H314: >= 5 - < 20 |            |

### Information supplémentaire

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

#### Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

#### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Appeler immédiatement un médecin.

#### Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Appeler immédiatement un médecin.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Protéger l'oeil non blessé.

#### Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

NE PAS faire vomir. Ne pas faire boire d'agent de neutralisation.

Appeler immédiatement un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque des brûlures.

Irritant

Toux

Dyspnée

Vomissement

Méthémoglobinémie

Risque de lésions oculaires graves.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### PlasmaCAL custom calibration standard for ICP-AES and ICP-MS

Révision: 25.08.2023

Code du produit: AC18.08669

Page 4 de 12

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

##### Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquides non combustibles

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Oxydes d'azote (NOx)

#### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### Remarques générales

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.

##### Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Procédures d'urgence

Consulter un spécialiste

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

##### Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

##### Pour la rétention

Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

##### Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## PlasmaCAL custom calibration standard for ICP-AES and ICP-MS

Révision: 25.08.2023

Code du produit: AC18.08669

Page 5 de 12

l'environnement.

### Autres informations

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Lire l'étiquette avant utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Utiliser un équipement de protection personnel.

Assurer une aération suffisante. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

#### Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

#### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Éviter de: formation d'aérosol ou de nébulosité Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

#### Information supplémentaire

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.

Matériel inadéquat pour récipients/installations: Métal

En solution aqueuse, le produit dégage de l'hydrogène au contact de métaux.

#### Conseils pour le stockage en commun

Respecter les réglementations nationales.

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

| N° CAS    | Désignation    | ppm | mg/m³ | f/cm³ | Catégorie    | Origine |
|-----------|----------------|-----|-------|-------|--------------|---------|
| 7697-37-2 | Acide nitrique | 1   | 2,6   |       | VLE (15 min) |         |

**PlasmaCAL custom calibration standard for ICP-AES and ICP-MS**

Révision: 25.08.2023

Code du produit: AC18.08669

Page 6 de 12

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés**

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage**

lunettes à coques

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

**Protection des mains**

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

**Protection de la peau**

Porter un vêtement de protection approprié. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Le choix de la protection corporelle dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses. La résistance chimique des agents de protection doit être clarifiée avec leurs fournisseurs.

**Protection respiratoire**

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

**Protection contre les risques thermiques**

Aucune donnée disponible

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

|                                                                              |                          |
|------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| L'état physique:                                                             | Liquide                  |
| Couleur:                                                                     | incolore                 |
| Odeur:                                                                       | comme: Acide nitrique    |
| Seuil olfactif:                                                              | Aucune donnée disponible |
| Point de fusion/point de congélation:                                        | Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité:                                                              | Aucune donnée disponible |
| Limite inférieure d'explosivité:                                             | Aucune donnée disponible |
| Limite supérieure d'explosivité:                                             | Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair:                                                              | Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammation:                                             | Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition:                                                | Aucune donnée disponible |
| pH-Valeur (à 20 °C):                                                         | <2                       |
| Viscosité cinématique:                                                       | Aucune donnée disponible |
| Hydrosolubilité:                                                             | complètement miscible    |

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### PlasmaCAL custom calibration standard for ICP-AES and ICP-MS

Révision: 25.08.2023

Code du produit: AC18.08669

Page 7 de 12

Solubilité dans d'autres solvants

Aucune donnée disponible

La vitesse de dissolution:

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau:

Aucune donnée disponible

La stabilité de la dispersion:

Aucune donnée disponible

Pression de vapeur:

Aucune donnée disponible

Pression de vapeur:

Aucune donnée disponible

Densité (à 22 °C):

1,037 g/cm³

Densité relative:

Aucune donnée disponible

Densité apparente:

Aucune donnée disponible

Densité de vapeur relative:

Aucune donnée disponible

Caractéristiques des particules:

Aucune donnée disponible

#### 9.2. Autres informations

##### Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

Combustion entretenue:

Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

solide:

Aucune donnée disponible

gaz:

Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Comburant

##### Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

Aucune donnée disponible

Épreuve de séparation du solvant:

Aucune donnée disponible

Teneur en solvant:

0

Teneur en corps solides:

0

Point de sublimation:

Aucune donnée disponible

Point de ramollissement:

Aucune donnée disponible

Point d'écoulement:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible:

Viscosité dynamique:

Aucune donnée disponible

Durée d'écoulement:

Aucune donnée disponible

##### Information supplémentaire

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.

Agent oxydant

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

alcalies (bases)

En solution aqueuse, le produit dégage de l'hydrogène au contact de métaux.

Amines, Ammoniac, Alcools, Métaux alcalins, Peroxyde d'hydrogène

Cuivre, Solides combustibles, Solvant, Métal alcalino terreux, mercure (Hg).

#### 10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

**PlasmaCAL custom calibration standard for ICP-AES and ICP-MS**

Révision: 25.08.2023

Code du produit: AC18.08669

Page 8 de 12

**10.5. Matières incompatibles**

Cellulose

Métal

En solution aqueuse, le produit dégage de l'hydrogène au contact de métaux.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

**Information supplémentaire**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**

**Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**ETAmél calculé**

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

| N° CAS    | Substance         |               |        |        |         |
|-----------|-------------------|---------------|--------|--------|---------|
|           | Voie d'exposition | Dose          | Espèce | Source | Méthode |
| 7697-37-2 | acide nitrique    |               |        |        |         |
|           | inhalation vapeur | ATE 2,65 mg/l |        |        |         |

**Irritation et corrosivité**

Corrosion/irritation cutanée: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque de graves lésions des yeux.

Corrosif pour les voies respiratoires.

En cas d'ingestion Perforation de l'estomac

Irritant pour les voies respiratoires.

Oedème pulmonaire

irritations des muqueuses

voir également la section 4

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## PlasmaCAL custom calibration standard for ICP-AES and ICP-MS

Révision: 25.08.2023

Code du produit: AC18.08669

Page 9 de 12

### Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

### Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

### Expériences tirées de la pratique

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

### Autres informations

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

### Information supplémentaire

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

| N° CAS    | Substance                        |              |                 |        |                                                    |                                                                           |
|-----------|----------------------------------|--------------|-----------------|--------|----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
|           | Toxicité aquatique               | Dose         | [h]   [d]       | Espèce | Source                                             | Méthode                                                                   |
| 7697-37-2 | acide nitrique                   |              |                 |        |                                                    |                                                                           |
|           | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50<br>mg/l | 1559            | 96 h   | Topeka shiner                                      | Environmental Toxicology and Chemistry, other: ASTM E729-26               |
|           | Toxicité pour les poissons       | NOEC         | 268 mg/l        | 30 d   | juvenile Topeka shiner and with juvenile Fathead m | Study report (2009) Growth tests estimated the test chemical              |
|           | Toxicité pour les algues         | NOEC         | > 419 mg/l      | 10 d   | several benthic diatoms; see results               | Marine Biology 43:307-315 (1977) Ten cultures of benthic diatoms were iso |
|           | Toxicité bactérielle aiguë       | CE50         | > 1000 mg/l ( ) | 3 h    | Boue activée                                       | Study report (2008) OECD Guideline 209                                    |

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Les méthodes de détermination de biodégradabilité ne s'appliquent pas aux matières anorganiques.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

### 12.7. Autres effets néfastes

Éviter une introduction dans l'environnement.

**PlasmaCAL custom calibration standard for ICP-AES and ICP-MS**

Révision: 25.08.2023

Code du produit: AC18.08669

Page 10 de 12

Effet nocif par modification du pH.

Forme des mélanges corrosifs avec l'eau malgré la dilution.

**Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Recommandations d'élimination**

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**Transport terrestre (ADR/RID)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro**

UN 3264

**d'identification:**

**14.2. Désignation officielle de**

LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (acide nitrique)

**transport de l'ONU:**

**14.3. Classe(s) de danger pour le**

8

**transport:**

**14.4. Groupe d'emballage:**

III

Étiquettes:

8

Code de classement:

C1

Dispositions spéciales:

274

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité exceptée:

E1

Catégorie de transport:

3

N° danger:

80

Code de restriction concernant les

E

tunnels:

**Transport fluvial (ADN)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro**

UN 3264

**d'identification:**

**14.2. Désignation officielle de**

LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (acide nitrique)

**transport de l'ONU:**

**14.3. Classe(s) de danger pour le**

8

**transport:**

**14.4. Groupe d'emballage:**

III

Étiquettes:

8

Code de classement:

C1

Dispositions spéciales:

274

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité exceptée:

E1

**Transport maritime (IMDG)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro**

UN 3264

**d'identification:**

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## PlasmaCAL custom calibration standard for ICP-AES and ICP-MS

Révision: 25.08.2023

Code du produit: AC18.08669

Page 11 de 12

|                                                            |                                                           |
|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| <b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b> | CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (nitric acid) |
| <b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>        | 8                                                         |
| <b>14.4. Groupe d'emballage:</b>                           | III                                                       |
| Étiquettes:                                                | 8                                                         |
| Dispositions spéciales:                                    | 223 274                                                   |
| Quantité limitée (LQ):                                     | 5 L                                                       |
| Quantité exceptée:                                         | E1                                                        |
| EmS:                                                       | F-A, S-B                                                  |
| Groupe de ségrégation:                                     | 1 - acids                                                 |

### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

|                                                            |                                                           |
|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| <b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>        | UN 3264                                                   |
| <b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b> | CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (nitric acid) |
| <b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>        | 8                                                         |
| <b>14.4. Groupe d'emballage:</b>                           | III                                                       |
| Étiquettes:                                                | 8                                                         |
| Dispositions spéciales:                                    | A3 A803                                                   |
| Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):                    | 1 L                                                       |
| Passenger LQ:                                              | Y841                                                      |
| Quantité exceptée:                                         | E1                                                        |
| IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):     | 852                                                       |
| IATA-Quantité maximale (avion de ligne):                   | 5 L                                                       |
| IATA-Instructions de conditionnement (cargo):              | 856                                                       |
| IATA-Quantité maximale (cargo):                            | 60 L                                                      |

### 14.5. Dangers pour l'environnement

|                                 |     |
|---------------------------------|-----|
| DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: | Non |
|---------------------------------|-----|

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

Commercialisation et utilisation de précurseurs d'explosifs (règlement (UE) 2019/ 1148):

L'acquisition, l'introduction, la détention ou l'utilisation de ce précurseur d'explosif par des membres du grand public est soumise à des restrictions par le règlement (UE) 2019/ 1148. Il convient de signaler toute transaction suspecte, ainsi que les disparitions et les vols importants, au point de contact national compétent.

#### Législation nationale

|                              |                                                                                                        |
|------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Limitation d'emploi:         | Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). |
| Classe risque aquatique (D): | 1 - présente un faible danger pour l'eau                                                               |

## RUBRIQUE 16: Autres informations

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## PlasmaCAL custom calibration standard for ICP-AES and ICP-MS

Révision: 25.08.2023

Code du produit: AC18.08669

Page 12 de 12

### Abréviations et acronymes

- Ox. Liq. 3: Liquide comburant, catégorie de danger 3  
Met. Corr. 1: Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux, catégorie de danger 1  
Acute Tox. 3: Toxicité aiguë, catégorie de danger 3  
Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée, sous-catégorie 1A  
Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée, sous-catégorie 1B  
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves, catégorie de danger 1

### Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

| Classification      | Procédure de classification         |
|---------------------|-------------------------------------|
| Met. Corr. 1; H290  | Sur la base des données de contrôle |
| Skin Corr. 1B; H314 | Méthode de calcul                   |
| Eye Dam. 1; H318    | Méthode de calcul                   |

### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

- H272 Peut aggraver un incendie; comburant.  
H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H331 Toxique par inhalation.  
EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

### Information supplémentaire

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*